



REGION REUNION

www.regionreunion.com



France Très Haut Débit **Programme d'aménagement numérique de La Réunion**

Comité de Concertation 6 mars 2014

Une situation territoriale spécifique à appréhender

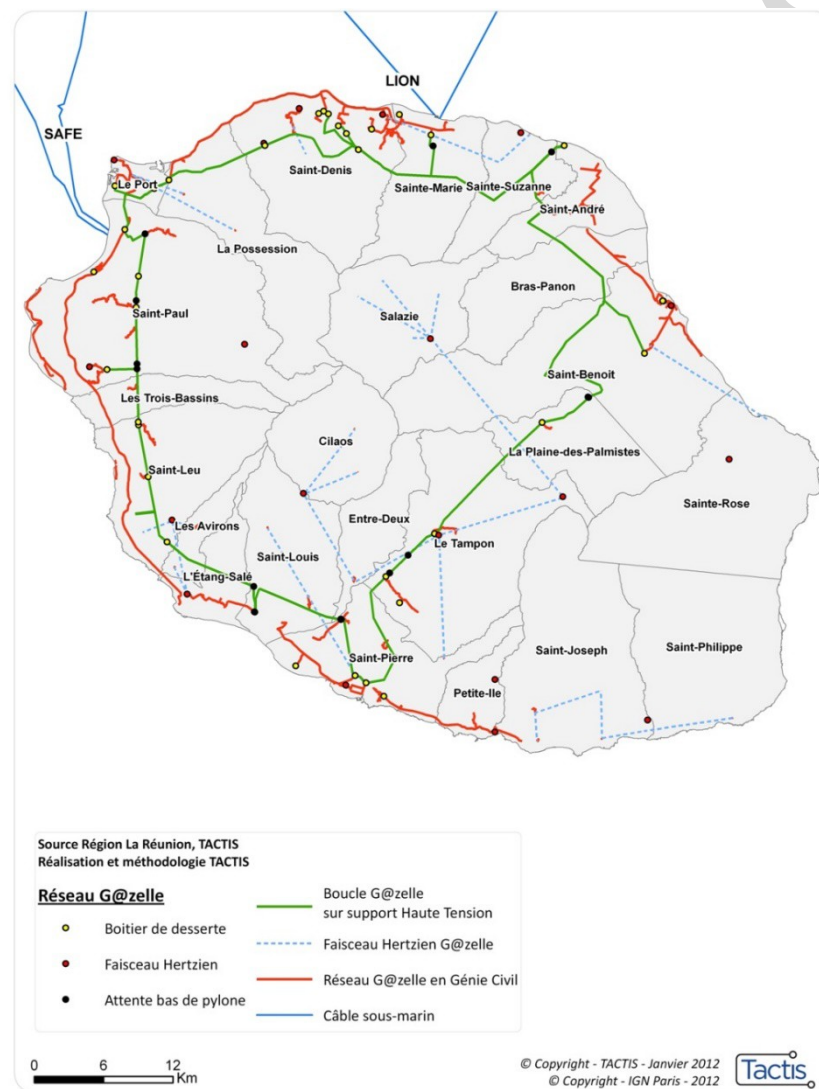
● Un contexte insulaire

- Le territoire de La Réunion est caractérisé par un marché très spécifique et complètement décorrélé du contexte métropolitain qui s'explique en grande partie par le phénomène d'insularité.
- Les accès Internet haut débit commercialisés à la Réunion comme dans les autres territoires d'outre mer sont plus chers et moins performants que ceux commercialisés en métropole.
- C'est la conséquence d'un surcoût du « carburant numérique » qui alimente les territoires d'outre-mer (20 à 50 fois plus coûteux qu'au niveau de l'hexagone). En effet, la bande passante internationale vers les grands nœuds de l'Internet mondial délivrée via les câbles sous marins de télécommunication est plus chère à la Réunion qu'en métropole et plus globalement dans l'ensemble des territoires d'outre-mer.



Des actions déjà engagées sur le territoire

- Consciente des enjeux liés aux technologies de l'information et de la communication, la Région Réunion porte, sous sa propre maîtrise d'ouvrage, des initiatives en matière d'aménagement numérique
- Le réseau G@zelle (400 km) exploité en DSP par LRN (jusqu'à fin 2019)
- Un dispositif de continuité territoriale numérique, en cours de mise en œuvre, qui permettra d'améliorer la qualité des accès internet et de réduire les coûts inhérents au transports des contenus jusqu'à La Réunion dûs aux câbles sous-marins



Les ambitions et les modalités fixées par le SDTAN

- **Atteindre une couverture totale du territoire en Très Haut Débit FTTH d'ici 2026 soit en 12 ans.**
 - les zones de fragilité Haut Débit doivent faire l'objet d'un traitement prioritaire afin de ne pas accentuer la fracture numérique existante sur le territoire ;
 - le développement économique de l'île doit être une priorité.
- **Mettre en œuvre un dispositif efficace de Continuité Territoriale Numérique**
 - Au-delà d'un objectif de réduction tarifaire des accès internet sur le territoire réunionnais, l'anticipation des besoins de connectivité internationale est un préalable au succès de l'arrivée du Très Haut Débit.

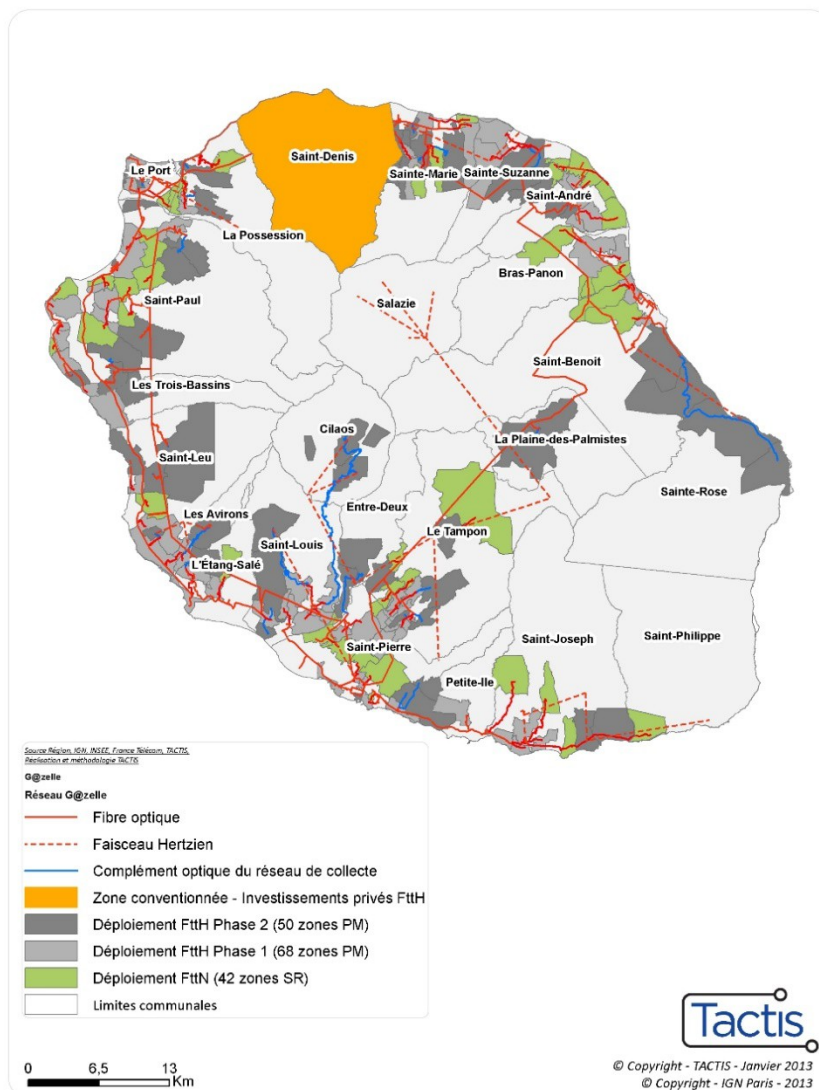
La gouvernance du projet

- **Le SDTAN de La Réunion a validé les principes suivants :**
 - **En dehors de la commune de St Denis qui sera sous maîtrise d'ouvrage privée pour les déploiements des boucles locales FTTH, le reste du territoire sera assuré par une maîtrise d'ouvrage publique.**
 - **La maîtrise d'ouvrage du projet sera unique et permettra d'assurer une interface simplifiée avec les opérateurs clients des infrastructures télécoms établies.**
 - **La Région Réunion devrait en porter le financement et en assurer la gouvernance en concertation avec les EPCI et communes**
- **Le Dispositif de Continuité Territoriale Numérique est également porté sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Réunion.**



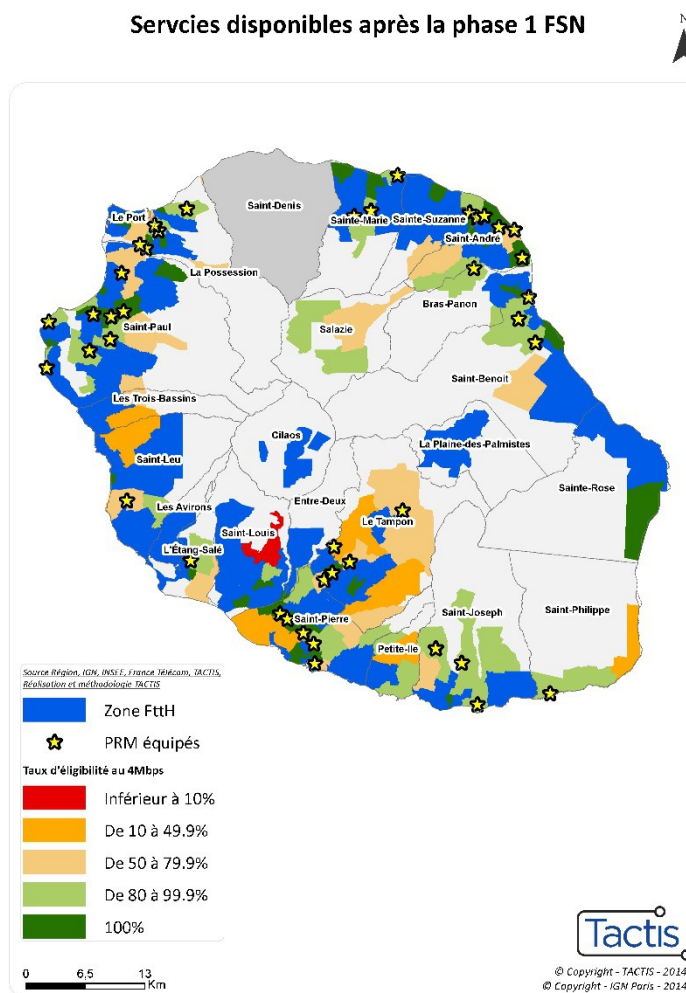
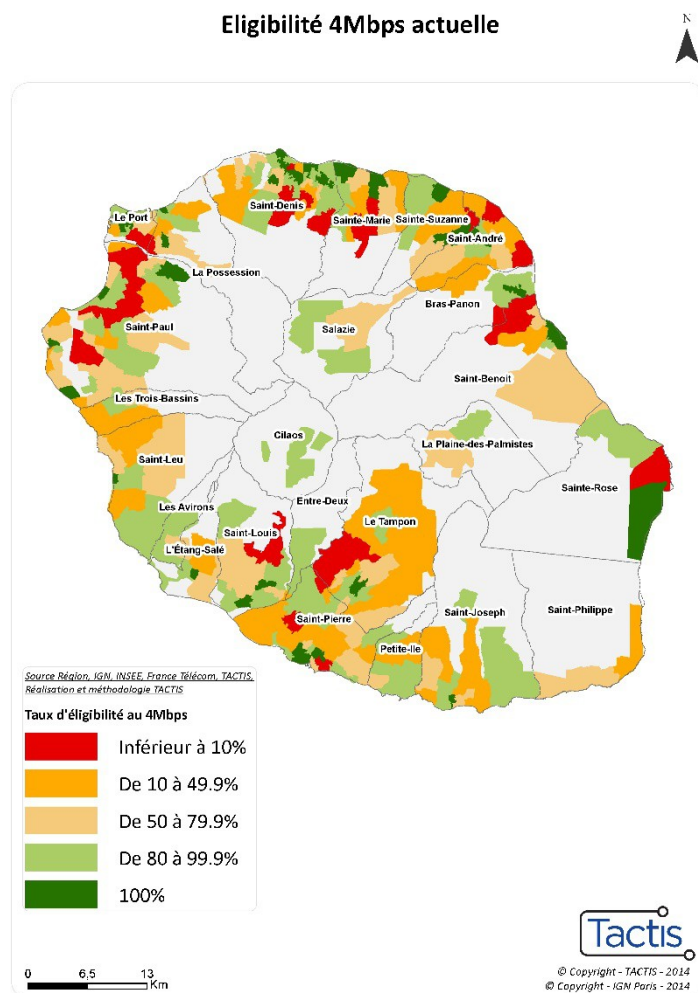
Synthèse de la première phase de déploiement

- De la montée en débit « FTTN » sur les territoires en situation de fracture numérique de manière à répondre à l'urgence. 42 sous répartiteurs seront équipés et plus de 27 000 lignes en situation d'urgence seront ainsi traitées.
- Les déploiements FTTH sont priorisés sur le territoire en fonction des débits observés afin de garantir l'efficacité de l'action publique. 146 000 lignes seront déployées d'ici 2019
- Des extensions du réseau G@zelle sont envisagées pour le raccordement des NRO et de 100 sites publics stratégiques



Impact du projet sur la couverture

- A horizon 2019, près de 2/3 des réunionnais seront couverts en FTTH



La continuité territoriale numérique

- Le projet consiste à améliorer la continuité territoriale numérique par la création d'une prestation de "Transit de contenu" ouverte à tous les FAI opérant à La Réunion. Cette prestation de "Transit de contenu" donnera accès aux contenus les plus populaires de l'Internet à un prix comparable à celui de la Métropole. Elle permettra ainsi aux FAI réunionnais de proposer à leurs clients (entreprises et particuliers) des accès à Internet à des prix attractifs proches de ceux pratiqués en Métropole.
- Sur le plan technique, la prestation repose sur un achat en gros de capacités sur des câbles sous-marins existants, complété par la mise en place d'un système de serveurs (CDN et serveurs de cache) destinés à apporter de la réactivité et de la flexibilité dans la réponse aux demandes de débits des FAI, à gérer la mutualisation des trafics et à améliorer la fluidité de l'Internet pour les réunionnais (suppression de la latence pour tous les contenus stockés localement et suppression de la congestion pour tous les contenus recueillis via la solution).
- La Région ambitionne de faire économiser 50% de la bande passante internationale aux FAI réunionnais, de réduire fortement la latence des connexion (5 fois supérieure à la métropole) et de permettre une montée en débit des connexions (près de 2 fois inférieurs à ceux observés en métropole)

Plan de financement du projet

● Synthèse des investissements

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte	-	26.7 M€	11.721 M€	-	2015-2019
FHH*	146 233	99.7 M€	35.93 M€	683 €	2015-2019
FHH racco.	121 651	58.9 M€	18.25 M€	484 €	2015-2024
Inclusion numérique	9 309	3.7 M€	1.397 M€	400 €	2015-2019
Etudes	-	1 M€	0.3 M€	-	2014-2019
Continuité territoriale	-	23.5 M€	11.58 M€	-	2015-2019
coût total : 213,5 M€ (dont 70 M€ FSN avec le bonus de 15%)					

● Plan de financement envisagé :

- La Région Réunion sera sollicitée à hauteur de 64,6 M€ (33,5%)
- Les fonds européens, à hauteur de 58,4 M€ (30,2%),
- Le FSN, à hauteur de 70,1 M€ (36,3%), conformément à la présente demande de subvention

Echéancier de mise en œuvre

- Validation du montage juridique : Courant 2014
- Études de piquetage : 2014-2015
- Mise en œuvre opérationnelle :
 - Procédure de marché de travaux FTTH et FTTN Phase 1 : T3 2014
 - Procédure de recrutement de l'exploitant des infrastructures FTTH : T3 2014
 - Attribution du marché de travaux pour les extensions de G@zelle : T2 2014
 - Attribution du marché global pour la mise en œuvre du dispositif de continuité territoriale : T1 2014
- Travaux :
 - Extensions G@zelle vers les sites publics : 2014
 - Mise en place du dispositif CTN : 2014
 - Desserte FTTH/FTTN : 2015-2026
- Mise en place du volet « inclusion numérique » : fin 2014